

Propriétés

- Formulation liquide spécialement étudiée pour maintenir les cabines d'application de peintures par pistolage en bon état de fonctionnement.
- Permet l'agglomération des dépôts de peintures en formant une nappe homogène non collante facilitant ainsi leur élimination par simple écrémage.

Utilisateurs

Toutes industries et collectivités.

Mode d'emploi

RC FLOCULANT s'utilise à raison de 0,5 à 5 litres pour 1000 litres d'eau.

Cette concentration implique des ajouts réguliers déterminés par un tirage selon la méthode ci-après :

Contrôle du bain : Lorsque le bain initial est constitué et homogène, déterminer l'alcalinité libre.

Cette donnée est soigneusement relevée et sert de base de calcul. Utiliser pour ce faire notre kit de contrôle composé :

- d'un enlèvement de 100 ml avec bouchon,
- d'une seringue de 10 ml graduée,
- d'un flacon compte gouttes d'indicateur de titrage n° 3,
- d'un flacon de 500 ml liqueur de titrage.

Prélever dans l'enlèvement 100 ml du bain. Ajouter 8 gouttes d'indicateur de titrage n° 3. La solution devient rose par réaction à l'alcalinité. Remplir la seringue avec 10 ml de liqueur de titrage.

Verser lentement la liqueur de titrage dans la solution contenue dans l'enlèvement en agitant après chaque ajout et ceci jusqu'à la décoloration.

Pour un bain neuf de 1000 litres, contenant 1 litre de **RC FLOCULANT**, cette décoloration est obtenue par ajout de 7,5 ml ± 0,5 ml de liqueur de titrage.

Lors des titrages ultérieurs, ajouter 133 ml de **RC FLOCULANT** par point manquant par rapport au bain neuf et par 1000 litres de bain.

Exemple : si le volume de liqueur de titrage versé est de 6,5 ml, ajouter 133 ml de **RC FLOCULANT** pour 1000 litres de bain. Le volume de **RC FLOCULANT** en litre à ajouter dans le bain en cours de fonctionnement est obtenu par la formule suivante :

$$0,133 \times (V_i - V_l) \times V_b / 1000$$

ou

V_i est le volume de liqueur de titrage initial déterminé au moment où le bain neuf est réalisé.

V_l est le volume de liqueur de titrage versé en ml entraînant la décoloration des 100 ml de bain.

V_b est le volume de bain en litre.

Il est recommandé d'effectuer ces contrôles en moyenne 1 à 2 fois par semaine en fonction des fréquences d'utilisation de l'installation et des volumes de peintures passés.

L'eau des baigns après écrémage des matières solides et nettoyage des cabines peut être réutilisée plusieurs fois. Néanmoins, il est conseillé de la renouveler après 2 à 3 ans de fonctionnement afin d'éviter les problèmes de corrosion électrochimique des circuits, dus à l'enrichissement de l'eau en sels minéraux.

Conditionnement / Sécurité / Stockage

Bidon de 40 kg.

Réf. : RFT08700.

Le port de vêtement de protection, gants et lunettes est conseillé lors de la manipulation du produit concerné.

Stocker en emballages d'origine bien fermés, en locaux tempérés.

9408161